

**TOURISME**

Bilan mitigé de la saison 2017, malgré une légère hausse à Sully et un bon départ du musée de Gien.

■ PAGE 7

**SPA DU GIENNOIS**

Abandonné tout bébé, un chien maltraité après son adoption

■ PAGE 4

**SULLY-SUR-LOIRE**

Des caméras pour surveiller les dépôts d'ordures ménagères

■ PAGE 27

# Le Journal de Gien

CentreFrance

JEUDI 26 OCTOBRE 2017 - 1,50 €

**L'ÉDUCATION NATIONALE RETOQUE CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE**

## Le projet de lycée invalidé, les élus locaux en colère



L'étude commanditée par le rectorat vient de rendre non conforme l'implantation d'un lycée dans la cité castelneuvienne, pourtant pressentie au départ.

Le maire et de nombreux élus dont le député s'insurgent contre cette décision qui conforte cependant les établissements de Gien. (PHOTO : LA MONTAGNE) ■ PAGE 5

**DAMPIERRE-EN-BURLY**

Gauvain Sers en concert mardi : merci Renaud !

■ PAGE 56

**PUBLICITÉS**


Ces peintures murales qui font de la résistance...

■ PAGE 60

**JIHAD**

Deux Giennois revenus de Syrie condamnés

■ PAGE 4

**GIEN**

### La boxe fait le show sur le ring

Plus de 500 personnes ont assisté samedi au gala du Ring giennois, venues pour les pros mais aussi pour les boxeurs amateurs.

■ PAGES 12 et 50


**AVANT LE SALON AUTOMOBILE À GIEN**

### La voiture électrique peine à se développer sur la région

Si le diesel ne séduit plus, c'est le moteur à essence qui en bénéficie alors que le marché des véhicules électriques reste marginal. Le manque de bornes de rechargement en est la cause principale, notamment dans le Giennois.

■ PAGE 8

# Région

ABANDON DU PROJET DE LYCÉE À CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE

## « On est entraînés dans la boue ! »

La joie aura été de courte durée - un an à peine - pour la municipalité castelneuviennaise : suite à une étude, le rectorat a donné un avis non conforme à l'implantation d'un lycée sur la commune. Les élus du territoire font entendre leur voix.

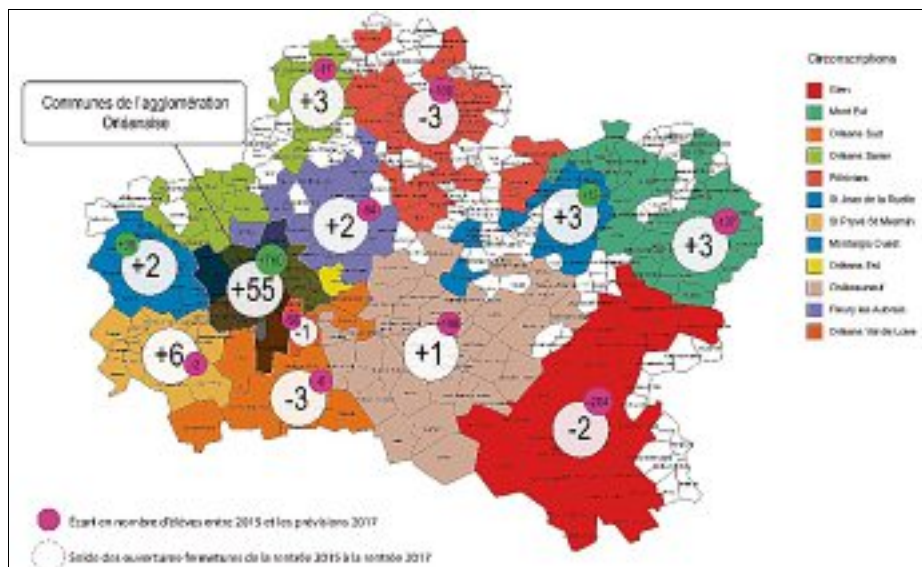
Florence Galzin, maire de Châteauneuf-sur-Loire, a profité de la réunion du conseil communautaire des Loges (CCL), lundi soir à Sigloy, pour exprimer sa colère quant aux résultats de l'étude initiée par le rectorat, qui vient invalider le projet de lycée dans sa commune (*lire ci-contre*). « Je n'ai rien contre la Région qui continue de défendre notre projet », argue-t-elle.

Parmi tous les arguments évoqués par l'académie, ce sont surtout les éléments chiffrés qui font bondir l'élue. « Ceux-ci se basent sur la circonscription scolaire plutôt que de réfléchir en termes de bassin de vie. C'est un raisonnement ubuesque ! »



« Favoriser la mixité ruraux-urbains », pour Florence Galzin.

« La CCL est la 4<sup>e</sup> CDC la plus peuplée du Loiret. Les trois CDC devant nous ont toutes au moins un lycée sur leur territoire, nous non malgré nos 40.000 habitants. J'ai le sentiment que les habi-



Cartographie des effectifs scolaires par circonscriptions. (DOCUMENT : RÉGION-RECTORAT)

tants des territoires ruraux sont entraînés dans la boue ! », glissait-elle déjà une semaine plus tôt en conseil municipal.

### « On fait bien 40 km tous les jours »

La pilule a définitivement du mal à passer pour Florence Galzin, « assommée » en découvrant que « la rectrice n'entend pas convaincre les élèves de l'agglomération de faire 40 km pour venir à Châteauneuf. On le fait bien tous les jours ! », soutient l'édile.

Pour défendre sa cause, Florence Galzin met en avant la réouverture de la ligne SNCF Orléans-Châteauneuf d'ici 2021. Un élément qui légitime, selon elle, l'implantation de cet établissement sur sa commune et favorise « la mixité entre ruraux et urbains » chère au président de Région à travers sa politique d'aménagement du territoire.

Le député MoDEM Richard Ramos a soutenu l'élue castelneuviennaise en donnant lecture d'un courrier. Dans celui-ci, intitulé « Mme la rectrice méprise la ruralité », le parlementaire évoque « une décision unilatéra-

le » basée sur « une étude tardive et sujette à caution ».

Pour lui, « la représentante du Ministère contribue à accroître l'isolement de cette partie du territoire départemental en la privant d'une structure qui renforcerait son attractivité et son développement. »

### Des bottes au rectorat

« Curieuse vision de l'aménagement du territoire ; curieux regard sur une jeunesse loirétaine à deux visages ; curieux hommage à un territoire qui a vu grandir Maurice Genevoix », fustige-t-il, avant de faire savoir qu'il viendra « déposer une paire de bottes » devant le

rectorat vendredi 27 octobre, à 10 heures, « afin de rappeler à la rectrice cette ruralité qu'elle néglige ».

### « Il y a urgence à agir »

« Il est évident qu'on doit se mobiliser sur ce sujet », reprenait le président de la CCL Jean-Pierre Garnier. Ainsi, les élus communautaires ont voté une motion en faveur du lycée à Châteauneuf. En parallèle, ils promettent de se rassembler devant le Ministère à Paris. « Il y a urgence à agir », exhorte Richard Ramos. Ce qu'ont déjà fait les habitants : la pétition lancée par un Castelneuviennais avait déjà recueilli 1.000 signatures. Le combat continue...

ARNAUD CHARRIER

### Christian Bouleau est « étonné »

Le maire de Gien Christian Bouleau, concerné par ce projet initial d'implantation de lycée à Châteauneuf-sur-Loire, se dit aujourd'hui « étonné de ce revirement de situation ». « Je suis surtout étonné par les arguments avancés : il serait compliqué de faire 25 km dans un sens mais pas dans l'autre, c'est bizarre. » Quant à une déperdition d'élèves dans les lycées giennois, déjà avancée dans l'étude de la Région en 2016, Christian Bouleau maintient qu'il « est nécessaire de revoir la carte scolaire, avec de nouvelles filières », sans pour autant prendre position en faveur d'un site d'implantation pour le futur établissement. « À la région et au rectorat de se mettre d'accord ».

## Favoriser l'agglomération d'Orléans... et ne pas « vider » Gien

« L'annonce de la construction de nouveaux lycées est une bonne nouvelle et un indice fort de dynamisme pour notre région », s'enthousiasmaient le président de Région François Bonneau et la rectrice d'académie Katia Béguin mercredi, à l'occasion d'une conférence de presse à Orléans. Bonne nouvelle ? Assurément pour Épernon-Maintenon (28) ; pas pour Châteauneuf-sur-Loire...

Pour cause : une étude commanditée par le rectorat de l'académie Orléans-Tours vient de rendre non conforme l'implantation d'un lycée dans la cité castelneuviennaise. Cette même implantation pourtant entérinée par l'étude de l'institut TMO Régions un an auparavant et censée désengorger les établissements de l'est orléanais arrivés à saturation.

### « -198 élèves sur trois rentrées »

La raison ? « Les chiffres mis en avant par cette nouvelle étude montrent plutôt une baisse de 198 élèves sur trois rentrées (2015 à 2017) pour le primaire et une seule ouverture de classe sur la circonscription de Châteauneuf, informe François Bonneau. En revanche, les besoins sont centralisés sur l'agglomé-

ration orléanaise où une forte demande se fait sentir (+760 élèves et 55 ouvertures de classes sur trois rentrées). »

### La ville lauréate connue début 2018

Deuxième argument avancé par le rectorat : l'implantation d'un lycée à Châteauneuf-sur-Loire pourrait engendrer « une déperdition d'environ 150 élèves dans les lycées giennois ». Ce qu'il veut sans doute éviter.

Enfin, dans le but de « déserrer la pression sur les communes fortes », il paraîtrait plus logique, selon lui, de positionner ce nouvel établissement dans l'agglomération orléanaise car « il est difficile de dire aux familles aujourd'hui implantées dans la périphérie d'un lycée de devoir faire 25 km demain », explique François Bonneau. Une justification pas du goût des défenseurs du projet castelneuviennais...

Reste que la décision est prise et que Région et rectorat entendent maintenant « rencontrer les communes concernées. Je veux que l'on puisse donner le nom de la ville lauréate dès le début 2018 », tranche le président de Région.

Pratique. Contacté, le rectorat ne nous avait pas encore répondu mardi.



François Bonneau et Katia Béguin. (PHOTO : LA REP)

## EN BREF

### La vente aux enchères du château de Blancafort prolongée jusqu'au 27 octobre

La vente aux enchères en ligne (sans réserve) du château de Blancafort et de son domaine a été prolongée jusqu'au vendredi 27 octobre par la société new-yorkaise Concierge Auctions. La demeure n'a, en effet, pas trouvé preneur à l'issue de la journée de vente jeudi 19 octobre. Plusieurs acheteurs se seraient manifestés avec une mise de départ de 800.000 € rapidement montée mais plafonnée à 1,5 million d'euros. Bien loin de l'estimation à 4,95 M€. La bâtisse reste donc, pour l'heure, propriété d'Alban de Montjou. Voir sur [www.conciergeauctions.com](http://www.conciergeauctions.com)

### Un exercice de prise en charge de blessés à la centrale de Dampierre-en-Burly

La centrale de Dampierre-en-Burly organisait jeudi matin un exercice destiné à entraîner ses équipes, dans le cadre de la convention de prise en charge de blessés. Il prévoyait la prise en charge de cinq victimes en zone contrôlée avec une évacuation prévue sur le centre hospitalier de Montargis. L'objectif était de garantir

le bon déroulement des interventions d'aide médicale en cas d'accident. Le scénario a mobilisé une vingtaine de pompiers des centres de Gien, Montargis et Sully-sur-Loire. De nombreux moyens étaient également mobilisés avec plusieurs véhicules.

### « Mémoire filmée de la Loire » au Cinémobile à Châteauneuf-sur-Loire

Le Ciclic propose, en partenariat avec la commune de Châteauneuf-sur-Loire, un programme intitulé « Mémoire filmée de la Loire », une projection de films amateurs tournés en Val de Loire depuis les années 1930, jeudi 26 octobre, à 14 heures et 20 h 30, au Cinémobile, parking de la Maison de la musique et de la culture à Châteauneuf. Au programme : Les plaisirs de l'eau à Sully-sur-Loire en 1935, les suites des bombardements allemands de juin 1940 à Gien et Sully-sur-Loire, la procession de Notre-Dame-de-Boulogne vers 1945 à Jargeau, les fêtes de la Renaissance à Gien en 1946, une sortie familiale au pont-canal de Briare dans les années 1950, la joyeuse épopée du 2 CV Club de l'Orléanais à Châteauneuf-sur-Loire en 1962, l'hiver 1963 à Ouzouer-sur-Loire,

le manège de Petit-Pierre à Fay-aux-Loges en 1970, le pont effondré de Sully-sur-Loire en 1985... Tarif : 2,50 €.

### Le dispositif de zones de revitalisation rurale (ZRR) rétabli jusqu'à la fin 2019

L'Assemblée nationale a adopté jeudi un amendement qui rétablit à titre provisoire (jusqu'au 31 décembre 2019) le dispositif des zones de revitalisation rurale (ZRR), amendement présenté dans le cadre du projet de Loi de finances pour 2018. Plusieurs territoires en étaient exclus depuis cet été. Cet amendement prévoit également la remise au Parlement par le Gouvernement d'un rapport où seront exposées les solutions pour assurer une transition efficace. Une bonne nouvelle pour les départements du Loiret et du Cher : en effet, l'arrêté du 16 mars 2017 publié au Journal Officiel du 29 mars 2017 prévoyait de ne conserver que 20 communes (contre 43 en 2014) en ZRR pour le premier ; que 130 communes (sur 290) pour le second. Pour rappel, la ZRR est un dispositif ayant pour but de développer les territoires ruraux par le biais d'exonérations fiscales à destination des entreprises et des professionnels de santé souhaitant s'y installer.